

## Dossier technique

### PRÉSENTATION DU LIEU

Le théâtre de l'Uchronie est un théâtre de 44 places qui soutient la création contemporaine, sans être subventionné. En conséquence, le théâtre est géré en grande partie par une équipe bénévole qui donne de leur temps pour le fonctionnement du théâtre et qui fait son maximum pour faciliter votre accueil. Notamment, nous n'avons pas de régisseur/euse à demeure, mais néanmoins nous faisons un brief technique détaillé à votre régisseur/euse à votre arrivée afin que vous puissiez prendre les choses en main et être autonome.

Nous sommes toujours disponibles pour des questions par mail : [contact@theatredeluchronie.fr](mailto:contact@theatredeluchronie.fr)

### RDV TECHNIQUE

En vue de préparer votre accueil au théâtre de l'Uchronie, nous profitons de la baisse d'activité de la période estivale proposer aux compagnies un créneau pour effectuer des repérages et des tests techniques :

#### Un rdv d'1h pour :

- faire un repérage précis du lieu (parc matériel, consoles son et lumières, etc)
- anticiper les adaptations techniques et artistiques
- lister les potentiels besoins supplémentaires en termes de technique, décor...
- échanger avec un membre de l'équipe du théâtre

#### Et jusqu'à 4h pour :

- effectuer des tests pour les installations plus délicates : la compagnie devra en faire la demande en justifiant de la nécessité de ce créneau.

Le but de cette mise à disposition est d'anticiper un maximum de questions et de défis techniques, et de ce fait de gagner du temps sur votre installation le jour de votre arrivée.

Ce temps n'est pas obligatoire mais il est fortement conseillé.

## ACCUEIL

Les compagnies sont accueillies et ont accès à la salle de spectacle pour **travailler dès le mardi matin selon un planning qu'elles auront remis au préalable** (1 mois avant). **La compagnie doit respecter les créneaux horaires de mise à disposition de la salle.**

Sur cette semaine d'accueil, la compagnie aura accès au théâtre : **salle de spectacle, régie et loges uniquement**. Les espaces de répétition en sous-sol ne sont pas accessibles et l'espace d'accueil/buvette est un espace de travail pour les bénévoles du théâtre, il n'est donc pas un espace à disposition de la compagnie.

**La compagnie doit venir avec l'intégralité du spectacle, comprenant l'ensemble des décors, costumes, meubles et accessoires et, d'une manière générale, tous les éléments nécessaires à sa représentation.**

Le théâtre ne peut pas fournir le matériel manquant.

**Le vendredi soir, il est demandé à la compagnie de vider le plateau (déplacement décors) pour un atelier qui a lieu le samedi matin.** C'est la seule demande d'ajustement de plateau demandé par le théâtre pour aider à son fonctionnement et son financement.

**Le démontage complet se fera le samedi soir après la dernière représentation.** D'autres activités ont lieu les dimanches, ce qui rend impossible un démontage le dimanche ou le stockage d'éléments (décor, accessoires...) au théâtre.

**Le démontage consiste à :**

- Merci de **remettre le grill et les installations techniques** dans l'état dans lesquels ils ont été mis à disposition
- Merci de **recupérer l'intégralité des affaires appartenant à la compagnie** (décor, accessoires, alimentaire...)
- Merci de **remettre les espaces dans l'état de propreté** dans lesquels vous les avez trouvés

**Un tour de vérification** avec la compagnie et un responsable du théâtre aura lieu avant le départ de celle-ci.

Une semaine après, **le chèque de caution de la compagnie sera détruit et le décompte de billetterie sera envoyé.**

## CONSIGNES

**La compagnie doit venir avec ses propres consommables** (en cas d'utilisation de consommables de la part de la compagnie, le théâtre pourra déduire le montant d'achat TTC des consommables sur la quote-part billetterie ou sur la caution).

**Attention, le gaffer traditionnel n'est pas approprié, il faut utiliser du gaffer de scène ou du barnier.**

Voici un lien : [https://www.thomann.de/fr/stairville\\_pvcband.htm](https://www.thomann.de/fr/stairville_pvcband.htm)

**La compagnie respectera le lieu :**

- Merci **de faire attention et de prendre soin du matériel** mis à disposition pour permettre à tous les utilisateurs du lieu de travailler dans les meilleures conditions et de préserver le plus longtemps possible le matériel du lieu.
- Le matériel spécifique devra être utilisé par **des personnes habilitées à le faire** (régie technique, régie plateau, travail en hauteur, habilitations électriques, etc.)

**Il n'est pas possible d'effectuer des modifications structurelles des installations fixes (ne pas démonter les pendrillons / rideaux, ne rien visser / clous, pas d'affichage sur les murs, etc).**

Il n'est pas possible de déplacer ou d'utiliser les pianos (à demeure dans la salle de spectacle et se trouvant en coulisse), sans accord préalable.

**Le changement des dispositifs et dispositions inhérents au théâtre doivent se faire uniquement après demande auprès des responsables du théâtre (console régie, installation diverses, etc) et la compagnie s'engage à remettre les dispositions en place dans leur état de fonctionnement initial.**

La compagnie s'engage à **prendre soin des dispositifs techniques et est tenue de prévenir le théâtre de tous dysfonctionnements ainsi que tous les problèmes relevant du bris ou de casses.**

Il est nécessaire de **prévenir un des responsables du théâtre pour toute utilisation dans la scénographie d'eau, de terre, maquillage blanc, faux sang, nourriture, etc.**

La compagnie s'engage à **prendre soin de la propreté des lieux, à veiller au bon entretien des locaux.** À ce titre, chaque production sera tenue de rendre les loges et la salle propre (papier, canettes...) après chaque représentation.

En dehors des temps d'installation, **merci de ne pas monter sur scène avec vos chaussures de ville :** optez alors pour vos chaussures de scène, propres.

**Les baskets/chaussures à semelles blanches ne sont pas autorisées sur scène.**

**Pensez à avoir des semelles en plastique noire ou en caoutchouc sous vos chaussures - et non des semelles en cuir.**

**Merci de veiller à éteindre les installations électriques** dès que vous le pouvez lorsqu'elles ne sont pas nécessaires à votre activité (exemple : éteindre le plateau lors d'une pause repas dans les loges ou à l'extérieur).

Le théâtre de l'Uchronie n'est pas un lieu d'habitation (il n'est pas assuré ni destiné à l'habitation des personnes dans ses statuts), il n'est donc pas possible d'être hébergé au sein du théâtre.

Les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du théâtre.

**Le théâtre de l'Uchronie n'accepte pas le stockage de trottinettes ou de vélos dans ses espaces.**

#### **PRÉSENTATION TECHNIQUE**

Si vous ne connaissez pas notre lieu, voici tout d'abord un lien vers notre site internet où vous pourrez y retrouver des **photos de la salle de spectacle** :

<https://www.theatredeluchronie.fr/location-salle-mise-a-disposition>

La **fiche technique** de la salle est accessible via ce lien :

[https://www.theatredeluchronie.fr/files/ugd/9b218a\\_f735246cdb6b4409837ab9df7bd597d9.pdf](https://www.theatredeluchronie.fr/files/ugd/9b218a_f735246cdb6b4409837ab9df7bd597d9.pdf)

**Tout besoin supplémentaire sera à la charge de la compagnie (tout comme les consommables).**

## LA LUMIÈRE

Référence de notre console lumière : <https://chamsyslighting.com/product/quickq-30/>

Une vidéo de prise en main de la console lumière : <https://vimeo.com/589286921/d1986c9b84>

Manuel d'utilisation de la console lumière (en anglais) : <https://drive.google.com/file/d/1CO0FYSO7j29V-Y2zF3FL45d9gzGB-VG/view>

Vous trouverez également le fichier Patch via ce lien :

<https://drive.google.com/file/d/1iKDilhs90hwIJ8fgXdwLb0wuD8jCM7pc/view?usp=sharing>

3 DMX arrivent en régie :

- Univers 1 : les LEDs
- Univers 2 : les grada
- Univers 3 : DMX LEDs en fond de salle

**Attention, nous n'avons pas de splitter.**

Nous avons un grill suspendu avec un plan de feu fixe basique (**cf fiche technique de la salle**) composé essentiellement de projecteurs LEDs.

*Mesure des barres (marge de 3/4 cm) :*

- face : 5,93m
- lointain : 6,62m
- cour/jar/double barre centre : 4,12m
- transversale lointain mitard : 2,22m
- transversale face mitard : 3,75m

Nous vous demandons de ne pas débrancher ni de déplacer ces projecteurs-là, bien sûr vous pouvez les réorienter.

Ces projecteurs LEDs ne sont pas mototirisés et permettent bien sûr la variation de couleur et le strobe traditionnel.

Cependant, si ce plan fixe n'est pas suffisant, vous pouvez accéder à notre parc matériel et installer des projecteurs traditionnels (tungstène).

Nous avons 24 lignes branchables au grada + 4 autres sur un petit grada supplémentaire donc 28 lignes en tout, sachant que nous en avons une réservée au service salle.

Vous pouvez ajouter vos propres projecteurs, led ou traditionnel.

**Voici une liste non exhaustive de notre parc matériel :**

*Le matériel étant ancien nous n'avons plus les références techniques exactes (angles, etc.)*

- **5 découpes longues** (marques Dortron et Showtec)  
*angles entre 20 et 40°*
- **5 découpes courtes** (marque Dortron)  
*angles entre 20 et 40°*
- **8 PC 500/650W** (marques diverses, Dortron, Juliat, Showtec,etc.)
- **13 PC 1000W** (marques diverses, Dortron, Juliat, Showtec,etc.)
- **12 Fresnel 1000w** (marque Dortron)
- **6 PAR 56 (pareil de marques diverses)**
- **4 PAR 64 (lampes variables dedans CP60/61/62 etc.)**
- **8 F1 50W** (pareil de marques diverses)
- **4 Platines**

**2 Barres supplémentaires pour le grill**

- **barre 1 = 2m70**
- **barre 2 = 1m70**

## LE SON

La salle de spectacle comprend 4 enceintes :

- 2 en fond de scène, suspendues au hauteur, à cour et à jardin : en stéréo, non séparables, pas de multi-diffusion
- 2 en fond de salle pour les retours public, suspendues en hauteur, à cour et à jardin : en stéréo, non séparables, pas de multi-diffusion

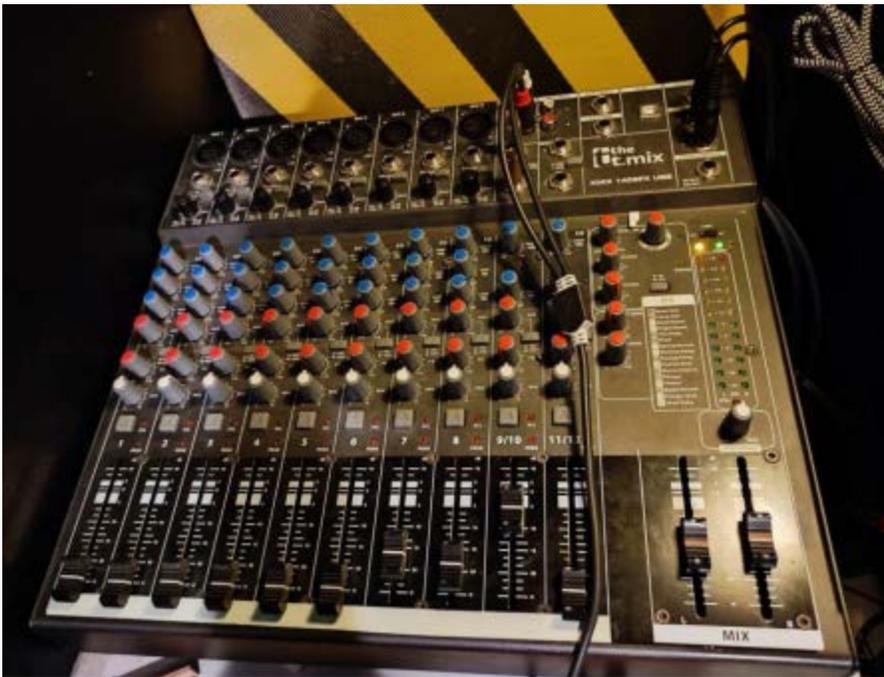
Les retours public sont pré-configurés pour être plus faibles que les faces.

Mais si vous ne souhaitez pas les utiliser, vous pouvez les couper et ne laisser que les 2 faces.

Il n'est pas possible de modifier notre installation (les enceintes doivent rester là où elles sont et branchées comme tel). Si, pour le spectacle, cela ne convient pas, libre à vous d'apporter votre matériel et de l'installer sans défaire l'installation fixe de la salle.

En régie se trouve notre console son, celle-ci possède :

- 8 pistes son entrée micro
- 1 piste stéréo (jack)



La salle de spectacle, telle qu'elle est configurée (proximité avec le public), ne nécessite pas l'utilisation de micro. De ce fait, nous n'en avons pas en stock. Cependant, si le spectacle l'exige, vous pouvez bien sûr apporter votre matériel. Et dans ce cas-là :

- Nous n'avons pas de multipaires clé au théâtre.
- Si vous utilisez un micro filaire il faudra tirer un xlr de la régie son au plateau, une gaine technique passant par le plafond permet l'installation. Il faut prévoir une bonne longueur de câble par contre 10m + la longueur que vous souhaitez pour le déplacement scénique du micro.

Nous ne possédons pas de boîtier DI.

## VIDÉOPROJECTION

Nous avons une installation fixe pour une vidéoprojection de type conférence : un vidéoprojecteur avec en face un écran :

**Ecran : surface de projection 305 cm sur 172 cm à 1m20 du sol une fois déployé.**

- Il n'est pas possible de déplacer le vidéoprojecteur ou l'écran.
- Notre VP est également difficilement ré-orientable (il est par exemple impossible de l'orienter vers le sol)
- De plus, il n'est pas adapté pour une projection sur les corps. Il n'est pas adapté pour faire de la vidéo projection scénique (forte lumière). Son utilisation se limite principalement à la vidéoprojection de type projection dans une salle obscure ou bien la vidéoprojection scénique dans un contexte de faible éclairage du plateau. Lorsque les compagnies ont un besoin particulier en vidéoprojection, elles apportent leur vidéoprojecteur et l'installent sans défaire notre installation fixe.

